

## Projet Associatif de la MJC Avrillé

La MJC est une association d'éducation populaire. Ses objectifs sont de contribuer, par une éducation émancipatrice tout au long de la vie à l'accès à la culture et à l'émergence d'un monde solidaire.

La MJC s'appuie sur une valeur fondamentale, l'ouverture à tous. Les conditions de cette ouverture sont d'une part le respect de la laïcité, des convictions de chacun et du fonctionnement démocratique, et d'autre part l'indépendance vis-à-vis de tous les pouvoirs, qu'ils soient politiques, économiques, philosophiques ou confessionnels.

La MJC veut donner à chacun, enfant, jeune ou adulte, la possibilité de comprendre son environnement social et de participer, librement et consciemment, à la construction de la société.

Les activités de loisirs, artistiques et sportives sont essentielles à la construction de la personnalité. La MJC est dans ce domaine un outil pour chacun à travers ses activités régulières, ses ateliers de création, d'expression et de pratique.

La culture est aussi la capacité de se situer par rapport aux autres, d'accueillir la culture de l'autre, d'appréhender le monde pour s'y positionner, agir, le transformer.

C'est par son projet de contribuer à la construction de cette démocratie culturelle que notre MJC s'appuie sur cinq axes fondateurs et occupe une place unique et primordiale.

1. **L'Utilité éducative** : La MJC favorise l'épanouissement et l'ouverture au monde par des activités qui donnent les moyens d'apprendre, de comprendre, de proposer et d'agir.

2. **L'Utilité culturelle** : La MJC développe par l'action culturelle, la volonté de toujours donner du sens aux activités en développant les compétences créatives des individus, en associant le plus souvent possible une démarche artistique aux activités proposées, de sorte à placer les individus au cœur d'une aventure de création.

3. **L'Utilité sociale** : la MJC développe une activité de construction sociale et solidaire dans le sens de l'intérêt général et du bien commun et constitue ainsi une source d'identité sociale, une solidarité entre les générations, une reconnaissance de la diversité et des différences, des âges et des parcours, comme fondements de la richesse humaine. La MJC est source de lien social mais également actrice du vivre ensemble.

4. **L'Utilité démocratique:** la MJC contribue à l'émergence de la responsabilité parmi les adhérents et les habitants, en associant le plus possible les adhérents, les bénévoles et les salariés dans le fonctionnement et la gouvernance de l'association, elle favorise ainsi la prise de conscience d'un comportement citoyen, la participation dynamique à la vie associative locale, l'intégration des nouveaux habitants dans la vie citoyenne.

5. **L'Utilité économique:** la MJC est aussi un employeur (80 salariés, 17 ETP) du réseau de l'économie sociale et solidaire, elle crée et offre des activités de service générant de l'activité économique, cette activité préconise l'égalité d'accès aux droits et à la dignité, en d'autres termes l'équité économique,

### **Objectifs d'actions de la MJC:**

#### **Mission Educative :**

- Mener un projet global visant au développement de loisirs de proximité et de qualité accessibles à un maximum d'enfants, de jeunes et d'adultes.
- Offrir tout au long de l'année aux jeunes – et à leurs familles- un choix en matière de temps libre (activités spécifiques, accueils de loisirs, mini-camps...) alliant diversité, souplesse d'accueil et respect du rythme des plus jeunes.
- Proposer une grande diversité d'activités et d'actions permettant à chacun de trouver celle(s) qui convien(nen)t à ses besoins et ses disponibilités et permettre à chacun de découvrir la (ou les) pratique(s) dans laquelle (lesquelles) il va pouvoir s'épanouir.
- Proposer des activités adaptées à différents niveaux de pratique permettant la découverte, l'initiation mais aussi l'évolution dans la pratique.
- Expérimenter de nouvelles formes d'actions éducatives correspondant aux attentes nouvelles des enfants, des jeunes ou des adultes.
- Permettre à chacun de pouvoir découvrir, s'initier à de nouvelles pratiques d'apprentissages, collectives et individuelles.
- Développer plus spécifiquement les propositions en direction des adolescents ne fréquentant plus les structures de type accueils de loisirs. (11 à 15 ans)
- Etre à l'écoute des attentes individuelles des enfants, des jeunes et des adultes dans un cadre collectif en les associant à l'élaboration de leurs activités et en les impliquant toujours plus dans les projets les concernant.
- Développer l'accueil informel des jeunes leur permettant de prendre contact avec la MJC en dehors de la pratique régulière d'activité.
- Accompagner les jeunes dans la construction de leurs projets et leur permettre de mener ceux-ci de manière autonome et responsable.

- Intervenir sur les questions d'addiction, d'incivilité et de maltraitance en organisant des actions de sensibilisation des publics concernés et en proposant des formations aux encadrants, aux bénévoles, aux parents et aux élus.
- Amener les jeunes à prendre des responsabilités et à s'investir dans la vie sociale et démocratique.
- Développer le partenariat avec les établissements scolaires de la ville (écoles, collège, LEP et Lycée).
- Organiser des débats d'idées permettant à chacun de se construire ses propres références.

### **Ouverture et Actions Culturelles :**

- Développer une culture de proximité ouverte à tous.
- Rendre accessible à tous la découverte et la pratique de différentes formes d'expression artistiques et culturelles.
- Accompagner les adhérents dans le développement de leurs sensibilités artistiques
- Développer le plaisir à pratiquer et à voir des spectacles ou expositions, aiguïser les envies de découvertes et les volontés d'en faire davantage.
- Soutenir l'expérimentation et l'innovation permettant l'émergence de nouvelles pratiques artistiques et culturelles.
- Valoriser la pratique amateur et favoriser la rencontre et les échanges entre professionnels et amateurs.
- Amener le public à se questionner sur ses pratiques et à découvrir de nouvelles formes d'expression par des ateliers ou stages, par des rencontres d'artistes, par des débats et des animations.
- Développer le partenariat avec des associations culturelles pour favoriser une vie culturelle riche.

### **Lien social et Actions :**

- Favoriser les actions qui renforcent le lien social : inter-génération, inter-quartiers et inter-associations sur l'ensemble du territoire de la commune.
- Favoriser le brassage social, culturel et générationnel facilitant l'intégration sociale de chacun.
- Porter une attention particulière aux publics fragilisés.
- Proposer une politique tarifaire adaptée.

- Proposer des activités collectives permettant la découverte et l'écoute de l'autre, le respect de règles de vie collective et la richesse du travail de groupe.
- Favoriser les échanges de savoirs permettant un rapport nouveau aux apprentissages.
- Encourager les actions permettant le croisement de différentes pratiques d'activités.
- Développer le partenariat avec les acteurs de la vie sociale.

### **Vie démocratique – Autonomie - Responsabilité :**

- Développer l'implication des adhérents dans la vie de l'association et renforcer leur participation.
- Favoriser l'action des bénévoles et leur proposer des formations nécessaires à l'exercice de leur fonction.
- Encourager les jeunes à devenir de futurs bénévoles.
- Accompagner les jeunes dans la construction de leurs projets et leur permettre les mener.
- Favoriser la collaboration entre salariés et bénévoles et clarifier les missions de chacun.
- Conforter le partenariat avec d'autres associations, institutions et favoriser le travail en réseau.

### **Conditions de mise en œuvre:**

La mise en œuvre concrète et opérationnelle des objectifs devra tenir compte des évolutions du territoire et de ses habitants, à savoir:

- évolution démographique: vieillissement de la population, arrivée de jeunes couples avec enfants avec enjeu de lien générationnel, augmentation progressive du nombre d'habitants avec renouvellement de générations, attentes différentes en matière d'accessibilité aux équipements, de proximité et de localisation des équipements,
- évolution sociétale des habitants: diversité sociale et socioprofessionnelle, demande sociale diversifiée des administrés et citoyens, attentes différentes des nouveaux publics et usagers ou adhérents, en matière d'offres de prestations, de services publics ou associatifs et de tarification,
- évolution environnementale: questionnement sur la place des modes de circulation, sur la place des équipements de loisirs, demande d'informations et d'actions sur les faits et sujets d'actualité (handicaps et place des personnes handicapées, prévention des addictions chez les enfants et les jeunes, prévention de l'illettrisme, prévention du suicide chez les jeunes, comportement éco-responsable, ...etc.)